

Conseil Municipal du 16 février 2023 Débat d'Orientation Budgétaire Intervention de Stéphane Dieudonné

Monsieur le Maire, mes chers collègues

Le débat d'orientation budgétaire est l'occasion de débattre des grandes orientations de la politique municipale sur le moyen et long terme, bien au-delà des équilibres budgétaires pour l'année qui s'ouvre. Vous ne serez donc pas étonnés de nous entendre émettre, de façon constructive, quelques critiques sur votre gestion et des propositions différentes.

Malheureusement, comme les années précédentes, le document qui nous a été fourni n'offre ni diagnostic détaillé des besoins, ni prospective de moyen et long terme sur les actions à engager pour répondre aux défis majeurs qui nous attendent, du fait de la dégradation accélérée de l'environnement et du climat.

Une exception peut être faite pour la géothermie, le seul projet d'investissement structurant mentionné dans le rapport, et que nous soutenons bien évidemment, après l'avoir appelé de nos voeux. Mais, sur ce point, il s'agit de combler un retard d'investissement de 20 ans. Là où les communes de l'est parisien ont commencé leurs projets dans les années 2000, offrant maintenant un approvisionnement énergétique sécurisé et à prix maitrisé à leurs habitants, Chatenay-Malabry ne fait que commencer les études pour un déploiement prévu dans 5 à 10 ans. Faute d'anticiper le développement urbain de Châtenay (pourtant activement favorisé par votre majorité municipale) ainsi que la volatilité des prix de l'énergie (pourtant prévue depuis de nombreuses années par tous les analystes travaillant sur le sujet) votre majorité expose nos concitoyens à l'insécurité énergétique et les oblige à des investissements obsolètes dans des chaufferies au gaz.

C'est un bon exemple montrant en quoi un minimum de prospective à long terme aurait pu être utile, mais lorsque, en commission, nous regretté l'absence de projections dans le rapport il nous a été répondu que c'était trop compliqué et que le futur s'avérait toujours différent des prévisions ... Il nous semble qu'avec de tels principes personne ne devrait plus faire la moindre projection et façonner la moindre stratégie pour le futur.

Mais, revenons au cœur de notre sujet. La partie introductive du DOB fait preuve d'un curieux biais idéologique : blâmer systématiquement l'état, un biais qui par son intensité rappelle plus les libertariens américains que votre famille politique libérale et républicaine.

Or l'état n'existe que par les prises de décision des gouvernements successifs, ce sont eux qu'il faut blâmer ou approuver. Vous brossez ainsi une image noire de l'endettement de l'état, mais vous savez pourtant parfaitement bien que le « quoi qu'il en coute » pour soutenir l'économie pendant la pandémie ou pour faire face à la crise de 2008, deux cause majeures de l'augmentation de l'endettement, étaient un mal nécessaire, dans le 2eme cas sous un gouvernement LR.



Par ailleurs, sur le point de l'endettement de l'état, il n'est pas inutile de rappeler les faits : à savoir que les gouvernements de gauche ont été en moyenne plus vertueux que ceux dirigés par votre famille politique.

Au niveau municipal, vous fustigez la suppression programmée des impôts de production et de la CVAE, ainsi que la non-indexation de la dotation générale de fonctionnement sur l'inflation. Pourtant ces deux mesures ont été soutenues par votre groupe politique au niveau national, contrairement aux groupes de gauche qui s'y sont opposés.

Je vous rejoins pour regretter la suppression de la taxe d'habitation, mais celle-ci a été compensée. Il n'y a donc pas eu dernièrement de modification brutale du financement municipal par l'état. Il devrait donc être possible de développer des outils prospectifs, quitte à les réviser au fur et à mesure des évolutions.

La majeure partie du DOB peut se résumer en une phrase : vous ne souhaitez augmenter ni les impôts locaux, ni les tarifs. En matière d'impôt, je note toutefois que, même si ce n'est pas de votre fait, la revalorisation des bases de 7,1 % fera son effet et il est faux de dire que nos concitoyens ne paieront pas plus cher, que vous le vouliez ou non. Sans surprise, vous ne vous plaignez pas trop de l'état sur ce point, pourtant c'est lui qui a permis cette revalorisation qui est un coup de pouce aux collectivités.

Par contre vous commentez la revalorisation des salaires imposée par l'état pour compenser l'inflation comme une charge, sans noter que la revalorisation de la base fiscale permettra de soutenir ces dépenses ainsi que l'augmentation des autres frais de fonctionnement.

C'est d'ailleurs le résultat marquant de l'année 2022 : une augmentation de l'excédent net, malgré le contexte difficile. Cet excédent est lié en partie aux investissements non réalisé mais aussi pour une bonne part à la revalorisation de la base fiscale en 2022, ainsi qu'à l'augmentation de la population de Châtenay Malabry, qui sous-tendent le dynamisme des recettes.

Avoir un excédent est bien en soi. Pourtant, il n'est pas inutile de rappeler que les dépenses de personnel n'ont pas suivi l'augmentation de la population, avec une baisse de la dépense par habitant, alors qu'elle était déjà bien plus faible que pour la moyenne des communes du département (p 17).

Vous vous félicitez de la faible part des salaires dans le budget municipal (p18), mais ne faudrait-il pas s'en inquiéter dans une commune où la situation sociale nécessite un fort accompagnement? Ne conviendrait-il pas, étant donné l'excédent dégagé et les fortes réserves issues de la vente du terrain de l'ancienne école Centrale, d'infléchir cette politique d'emploi pour mieux servir les châtenaisiens ?

La provision de 0,8 M€ en 2023 pour le recrutement de personnel du groupe scolaire et de la cuisine de LaVallée n'est peut-être pas à la hauteur des enjeux, dans un contexte scolaire, social et sanitaire particulièrement difficile. Aussi, si vous vous félicitez dans le rapport de maintenir le niveau de service à la population, aucun indicateur chiffré n'est donné à l'appui de cette assertion.